

COMMUNE DE
CHARPEY

Département de la Drôme
Arrondissement de Valence

SEANCE du 7 juillet 2020

Date de convocation : 30/06/2020

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 13
Nombre de pouvoirs écrits : 2
Nombre de suffrages exprimés : 15

L'an deux mil vingt et le sept du mois de juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 30 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de Mme Lydie VEISSEIX, Maire.

PRESENTS : MM. RICHARD, HEIMBOURGER, DOMINGUEZ, POUGNARD, NUTTENS, ROUX, PIPI.
MMES VERILLAUD, FAGE, CHABANEL, MORIN BURAS, THEZIER

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme BROIZAT Marie a donné pouvoir à Mme Séverine MORIN BURAS
M. PHILIBERT Jean-François a donné pouvoir à Mme Sylvie THEZIER

SECRETARE : Mme Béatrix Vérillaud

2020-07-01 – CONVENTION SERVITUDE SDED

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention pour une servitude de passage de ligne électrique en propriété privée proposée par le SDED, dans le cadre du raccordement au réseau BT pour alimenter la construction de : ABISSET Drome Agence

Le projet de convention annexé présente les lieux d'intervention prévus :

Poste « Le Château » parcelles ZH 25 situé au lieu dit « Blache-Rousse »

un droit de servitudes doit être consentis au Syndicat, la convention est conclue à titre gratuit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la conclusion de la convention

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention et tout document s'y rapportant.

2020-07-02 – COMMISSION IMPOTS

Renouvellement des commissions communales et intercommunales des impôts directs :

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs. Cette commission, outre le Maire qui en assure la présidence, comprend 12 membres titulaires et 12 suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les 2 mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Ces douze membres sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal propose, à l'unanimité :

En qualité de titulaires

1. COMTE Jean-François	7. LEVY Alain
2. UZEL Gérard	8. BOISSONNIER Jean-Pierre
3. DEREIGNAUCOURT Jean-Claude	9. DOMINGUEZ Jean-Pierre
4. GIRERD Jean-Claude	10. JUNILLON Jean-Pierre
5. PHILIBERT Jean-François	11. MARTEL Christophe
6. LAURO Guy	12. PLACE Max

En qualité de suppléants

1. LIGNIER François	7. GARCIA Jean-François
2. COURBY Philippe	8. REMOND Patrice
3. PIN Emmanuel	9. RICHARD Olivier
8 PASTRE Jean-Claude	10. COMBET Stany
9 MARTIN Yvan	11. MATRAS Caroline
10 BAUDON Daniel	12. ROUX Nicolas

2020-07-03 – Droit de Prémption Urbain (DPU) : parcelles P12-P13

Madame le Maire fait part de la Déclaration d'Intention d'Aliéner transmise par Maître Traversier, notaire, pour partie (145 m²) de la parcelle P12 (67ca au total) et de la parcelle P13 (78ca au total) situées hameau de st Didier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DÉCIDE DE NE PAS EXERCER son droit de préemption sur cette parcelle.

2020-07-04 – Droit de Prémption Urbain (DPU) : parcelle ZB 166

Madame le Maire fait part de la Déclaration d'Intention d'Aliéner transmise par Maitre Neyret, notaire, pour partie (2776 m²) de la parcelle ZB 166 (1487m² à détacher) située 340 route des Marais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉCIDE DE NE PAS EXERCER son droit de préemption sur cette parcelle.

2020-07-05 – Droit de Prémption Urbain (DPU) : parcelles ZI 175 et ZI 193

Madame le Maire fait part de la Déclaration d'Intention d'Aliéner transmise par Maitre VIVIER, notaire, pour partie (7420 m²) de la parcelle ZI 175 (5022m² au total) située 225 chemin des Vernaies et de la parcelle ZI 193 (2398 m² au total) située lieu dit Lobler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉCIDE DE NE PAS EXERCER son droit de préemption sur cette parcelle.

2020-07-06 - Attribution de subventions 2020

Les subventions aux associations proposées pour 2020 sont les suivantes :

Familles rurales :	60 €
Prévention Routière :	70 €
ADMR :	100 €
Restos du Cœur :	100 €
Club de l'amitié :	150 €
Solidarité Paysans :	20 €
Fédération des Œuvres Laïques (lire et faire lire) :	150 €
BBRM (foot) :	1000 €
Bibliothèque de Charpey (1 € / habitant) :	1500 €
Mémoire de la Drôme	20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer les subventions 2020 telles qu'elles figurent ci-dessus, pour un total de : 3170 €.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont prévus au BP 2020 au compte 6574.

QUESTIONS DIVERSES / INFORMATIONS :

- Attribution – pacte Fiscal et financier (photovoltaïques)
- Congés été Agents
- Rencontre St Vincent -Charpey
- Permanence mairie
- Flash-info
- Conseil municipal exceptionnel
- Partenariat avec la Maison Familiale de Mondy

La séance est levée à 22h30

La séance est clôturée par la signature des élus présents.

Le Maire
Lydie VEISSEIX

LES ADJOINTS			
Olivier RICHARD	Béatrix VERILLAUD	Yann HEIMBOURGER	Marie FAGE
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX			
Jean-Pierre DOMINGUEZ	Bruno NUTTENS	Séverine MORIN BURAI	Nicolas ROUX
Damien POUGNARD	Marie BROIZAT	Mathilde CHABANEL	Jean-François PHILIBERT
	<i>Donne procuration à Mme MORIN BURAI</i>		<i>Donne procuration à Mme THEZIER</i>
Sylvie THEZIER	Julien PIPI		

Rappel des délibérations prises lors de la présente séance :

- 2020-07-01 – **Convention servitude SDED**
- 2020-07-02 – **Commission Impôts**
- 2020-07-03 – **DPU Parcelles P12-P13**
- 2020-07-04 – **DPU Parcelle ZB 166**
- 2020-07-05 – **DPU Parcelles ZI 175 – ZI 193**
- 2020-07-06 – **Attribution subventions 2020**